

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. Lambert: Monsieur le Président, je peux bien me plier devant ce que vous dites, mais je n'ai pas besoin de l'accepter. En ce qui touche aux citations de l'honorable député de Lac-Saint-Jean, je faisais un commentaire sur un discours qu'il a prononcé à la Chambre il y a plusieurs mois.

M. Gimaïel: Vous ne l'avez pas lu!

M. Lambert: Je l'ai lu bien souvent, et nous l'avons lu dans les journaux aussi . . .

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît! La Chambre voudrait-elle permettre à l'honorable député d'Edmonton-Ouest d'exprimer son opinion?

L'honorable député d'Edmonton-Ouest a la parole.

• (1640)

M. Lambert: D'accord. Je n'ai pas peur des corneilles sur la clôture.

Maintenant, nous avons devant nous un amendement de nos collègues du Nouveau parti démocratique, limitant en partie l'amendement qui a été apporté par mon collègue de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), à savoir qu'il n'est pas nécessaire de demander à la Chambre de voter une somme de 29,5 milliards de dollars pendant l'année financière, tandis que nos amis diraient l'année civile. Je partage entièrement le sens de leur amendement, et comme le disait l'honorable député de Gloucester (M. Breau), c'est que tout simplement le gouvernement a cru bon demander à la Chambre de lui accorder le droit d'emprunter 29,5 milliards de dollars, et puis, dans sa gratitude, la Chambre devrait se plier devant cette demande. Après tout, le gouvernement s'occupe du bien-être du pays, et cela est sensé. Nous ne dépensons pas, non! On prend ça à grands boyaux de quatre pouces, et on verse ça dans les égouts, dans les égouts comme la Canadair, la de Havilland et d'autres, et puis on a le toupet de demander à la Chambre et aux contribuables canadiens de mettre à la disposition du gouvernement tout moyen, pendant une année électorale, de dépenser de l'argent sans contrôle.

[Traduction]

Le vérificateur général, des rédacteurs en chef, des commentateurs du monde des affaires et même certains candidats à la direction sont d'avis que le gouvernement ne doit pas avoir le droit de dépenser l'argent à son gré, que le contribuable canadien n'a pas son mot à dire, ne doit pas s'inquiéter et doit avoir confiance dans les initiatives et les intentions de son gouvernement. D'autre part, l'un des candidats à la direction a déclaré que le gouvernement doit mettre de l'ordre dans la gestion financière des affaires du pays.

L'un des gros problèmes auxquels se heurte le gouvernement découle du partage et du chevauchement des responsabilités, et de l'octroi de crédits illimités aux sociétés de la Couronne. Le moment ne saurait être mieux choisi pour obliger le gouvernement à rendre compte de ses dettes qu'au cours d'un débat sur le pouvoir d'emprunt. Le gouvernement nous a endettés de plus de 160 milliards de dollars cette année et le déficit s'éleva à 31 milliards ou plus. Et ces données tiennent compte d'une certaine relance économique au Canada. Depuis deux ou trois semaines, d'après les indicateurs du marché financier, la bourse est à la baisse, tandis que les taux d'intérêt le chômage et le taux d'inflation augmentent. Tous ces facteurs demandent à tout le moins la plus grande prudence.

Le ministre des Finances (M. Lalonde) refuse d'admettre que nous soyons en difficulté. Tout ministre qui se conduit de cette façon induit volontairement les Canadiens en erreur, comme ce fut le cas en 1979-1980, lorsque le gouvernement formait l'opposition, et au cours de la campagne électorale de 1980. Au cours des deux années suivantes, il est tombé sur le dos des Canadiens. Nous avons vu les taux d'intérêt atteindre des niveaux sans précédent et l'inflation monter en flèche comme nous l'avions rarement vu dans notre pays. Pour la gouverne des députés ministériels qui n'ont pas beaucoup d'ancienneté, je signale qu'au cours de la dernière année de la guerre de Corée, l'inflation était de 13.5 p. 100, même si cela n'a duré que peu de temps. C'est plus qu'il y a 18 mois, mais cela ne signifie pas que le taux d'inflation ne connaît pas une nouvelle flambée. Il est honteux que le gouvernement, dans ces conditions, demande l'autorisation d'emprunter 29.5 milliards de dollars.

Peut-être le savez-vous, monsieur le Président, mais il y a quatre ou cinq semaines, le député de Capilano (M. Huntington) a, sur mon initiative, posé une question au ministre des Finances au sujet d'une émission d'obligations de 650 millions de dollars, dont une bonne partie représentait de l'argent frais. Il s'agissait surtout d'obligations à long terme portant intérêt à 12.5 p. 100; les taux pour les obligations à court terme étaient un peu plus faibles. Une partie de ces obligations a été vendue au pair et le reste à rabais. En somme, étant donné les états de service du gouvernement, les acheteurs ont estimé que 12.5 p. 100 n'étaient pas suffisants pour des obligations dont l'échéance dépassait 10 ans.

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député mais la présidence lui a déjà accordé quelques minutes de plus à cause des interruptions. Son temps est maintenant terminé.

Des voix: Continuez.

M. le vice-président: Y a-t-il unanimité pour que le député poursuive son discours?

Des voix: D'accord.

M. Pinard: Monsieur le Président, nous acceptons à condition que le député ne dépasse pas deux minutes.

M. Lambert: Je vous remercie, monsieur le Président. Pour résumer, j'invite la Chambre à appuyer l'amendement du Nouveau parti démocratique et à serrer les rangs ensuite derrière celui du député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn). Cela mettrait un brin de réalité et de responsabilité à la Chambre et nous agirions comme des parlementaires, non pas comme des marionnettes—et je les compte les marionnettes sur les banquettes ministérielles. Cette mesure ne doit pas passer et nous ne devons pas la laisser passer.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à l'étude de cette mesure portant sur le pouvoir d'emprunt. Le gouvernement nous demande aujourd'hui la permission d'emprunter une somme considérable. Nous devons tenir compte des priorités gouvernementales et il y a lieu de se demander si le Parlement doit accorder de nouveaux pouvoirs d'emprunt. Je songe notamment au Programme d'encouragements du secteur pétrolier pour lequel le gouvernement a déjà dépensé 1.6 milliard de dollars. Cet argent qui a été versé aux sociétés pétrolières lui a permis de créer bien peu d'emplois à une époque où nous comptons 1.5 million de chômeurs. Et si l'on tient compte de